

Le magazine
de l'intercommunalité
Blodelsheim
Fessenheim
Hirtzfelden
Munchouse
Roggenhouse
Rumersheim-le-Haut
Rustenhart

Avril 2012 | n°15

Essor du Rhin Magazine

Vos élus et toute la vie de la communauté de communes sur www.cc-essordurhin.fr



Développement économique
Animation du territoire
Environnement
Compétences sociales
Culture, sport et loisirs
Tourisme
Aides aux communes





Sommaire

- 2 Le mot du Président
- 4 Les galets du Rhin
- 6 Artisanat et commerces
- 8 Petite enfance
- 10 Tourisme
- 12 Environnement
- 14 Écologie
- 15 TERi
- 16 La Roche
- 18 Culture - Loisirs - Sports
- 20 Le Pays
- 22 La vie des communes
- 24 Portrait



L'enjeu de la centrale nucléaire

En octobre 2011 nous nous posons quelques questions quant à l'avenir de la centrale nucléaire de Fessenheim, notamment pour l'enjeu qu'elle pourrait représenter dans le cadre d'un marchandage électoraliste gauche-vert.

Depuis quelques semaines nos craintes se sont confirmées par les propos de certains candidats qui annoncent clairement la fermeture du site s'ils sont élus. Ces candidats ne prennent pas du tout en compte les avis de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) qui a donné un avis favorable pour une exploitation de dix années supplémentaires de la centrale (accordée pour la tranche une pour le moment), ni les investissements conséquents faits par EDF lors des visites décennales des deux dernières années.

Sacrifier un établissement industriel comme la centrale nucléaire sur l'autel de l'idéologie politique pour un accord électoraliste entre la gauche et les verts est une faute politique grave qui aura des conséquences catastrophiques pour notre territoire.

Bien sûr, en cas d'arrêt d'exploitation de la centrale, les agents EDF ne perdront pas leur emploi, ils seront simplement mutés sur d'autres sites en France, tout comme les salariés des entreprises de sous-traitance. En cas de démantèlement de la centrale nucléaire il resterait au plus une centaine de personnes sur le site.

Les conséquences économiques seraient néanmoins dramatiques pour notre territoire. La perte de plusieurs centaines de familles, obligées de quitter la région, aurait une incidence directe sur le commerce local, les entreprises artisanales, l'immobilier, l'effectif de nos écoles et l'activité de nos associations. Fini aussi l'apport économique des nombreux arrêts de tranche avec le séjour de très nombreux employés d'entreprises venus en renfort.

Enfin, la communauté de communes, tout comme les communes, perdrait des ressources importantes ce qui poserait obligatoirement des problèmes de financement des services proposés actuellement à la population.

Nous savons tous qu'une centrale nucléaire a une durée de vie limitée, mais sommes nous prêts à sacrifier un établissement dont l'ASN nous garantit le bon état de sûreté ?

Dans quelques semaines chacun votera en son âme et conscience mais jamais encore une élection nationale n'a fait planer une incertitude voire une inquiétude telle pour notre bassin de vie.

André Onimus,
Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin

le dossier. piscine

Depuis de nombreuses années le dossier de la piscine est régulièrement évoqué et discuté en réunion de la communauté de communes. Pour ramener un peu de sérénité et rétablir quelques vérités oubliées, il est bon de rappeler l'historique de ce bâtiment voulu par les élus de Fessenheim.

En 1977, afin de permettre à la commune de Fessenheim d'avoir une piscine, le SIVOM Essor du Rhin avait fourni son critère démographique au projet «1000 piscines» initié par le gouvernement de l'époque et a entrepris la construction de l'équipement. Dès son ouverture, la gestion et la propriété du bâtiment ont été prises par la commune de Fessenheim.

Depuis cette époque, l'intercommunalité propose aux écoles primaires l'enseignement de la natation dans cette structure. En contrepartie, elle participe aux frais d'exploitation de la piscine et prend en charge les frais de transport des écoliers.

L'ADAUHR, dans une première pré-étude en 2003, avait estimé à 5,4 M€ HT (travaux et prestations intellectuelles), le coût de la construction d'une piscine neuve. En 2006, lors de la dernière révision des statuts, la communauté de communes a pris la compétence «création, construction et gestion d'une piscine». Suite à cela, une mission d'étude de faisabilité a été confiée au bureau d'études «H2O» qui a présenté un projet d'un coût total de 3,7 M€ HT avec un bassin de 25 x 12,5 m et un bassin d'apprentissage de 100 m², sans pour autant évaluer le déficit d'exploitation d'un tel établissement.

Début 2010, le conseil communautaire donne un accord de principe pour la construction d'une nouvelle piscine

scolaire et associative. Des demandes de subventions sont faites, notamment au Conseil Général du Haut-Rhin.

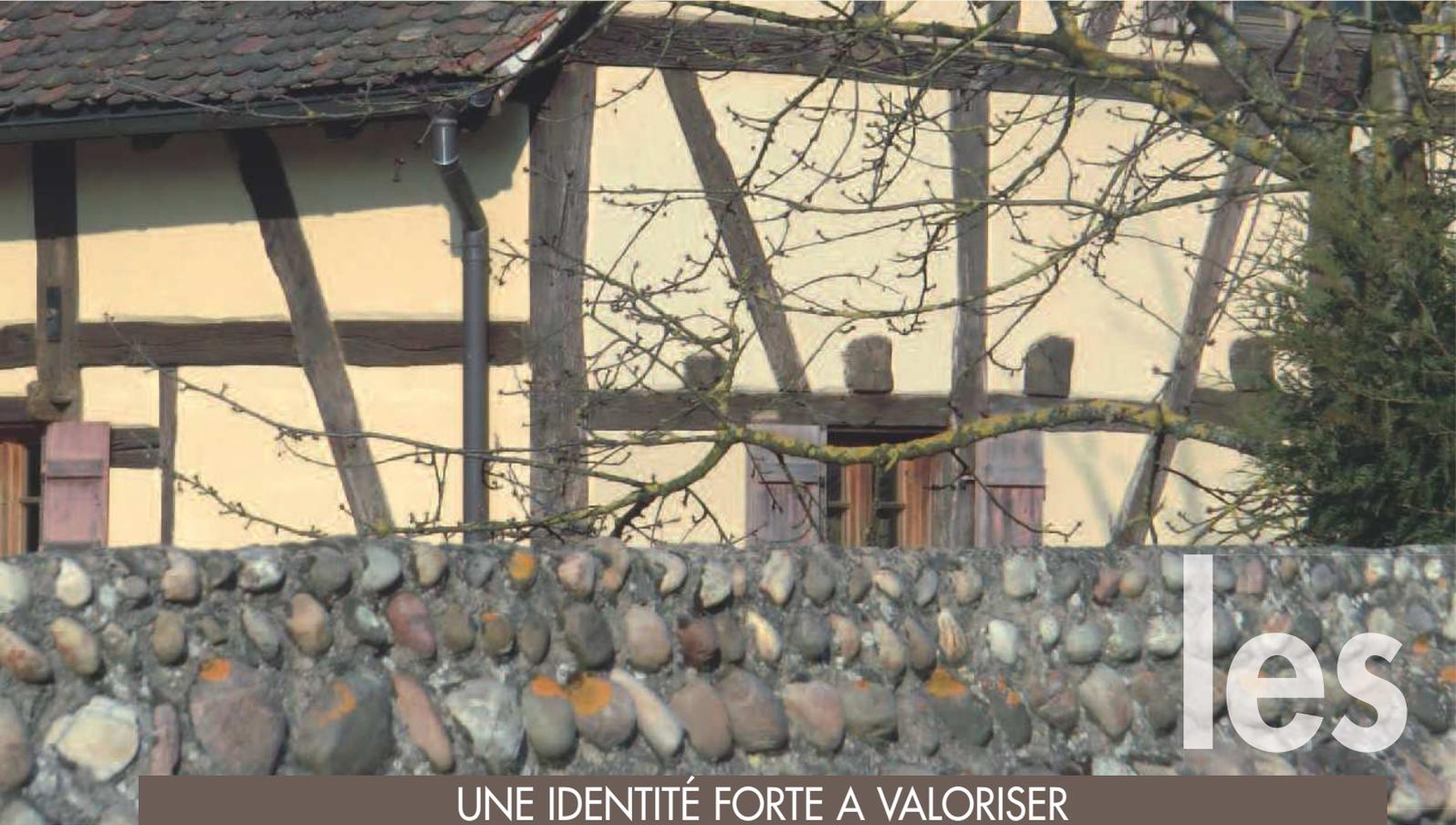
L'Essor du Rhin missionne le bureau d'études «MP Conseil» qui travaille en étroite relation avec le comité consultatif piscine pour établir le programme d'une nouvelle piscine. En juin 2010, le bureau propose un projet à 4,7 M€ HT avec un bassin de 25x10, un bassin d'apprentissage de 100 m² et une pataugeoire de 25 m². Le coût de fonctionnement est évalué à 10% du montant de l'investissement initial.

Au vu de ces montants, les élus ont reporté leur décision dans l'attente des résultats des révisions décennales de la centrale nucléaire afin de s'assurer les ressources financières nécessaires à la construction et surtout à l'exploitation d'une piscine. Les subventions sont drastiquement revues à la baisse et l'incertitude politique s'est greffée sur ce dossier.

La fermeture prématurée de l'ancienne piscine pour des raisons de sécurité nous a obligés à trouver, en pleine année scolaire, des solutions de remplacement à Ottmarsheim et Ensisheim. Dans le souci de maintenir l'enseignement de la natation en milieu scolaire pour la rentrée 2012/2013 nous poursuivrons notre collaboration avec les collectivités voisines.

Tout le monde peut comprendre, au vu de ces éléments, que rien n'est figé pour l'avenir.

Dans quelques mois, un certain nombre d'incertitudes seront levées et les élus pourront prendre les décisions en toute connaissance de cause.



les

UNE IDENTITÉ FORTE A VALORISER

Pour qu'un territoire soit attractif, il doit préserver son identité, ce qui le distingue des autres. Aujourd'hui, les destinations sont nombreuses, les offres touristiques innombrables et la concurrence ardue. Seule l'identité singulière d'un territoire peut lui permettre de rester dans la course ou de s'y placer. Chaque village a eu, depuis plusieurs années, le discernement de préserver et de revaloriser ses murs en galets du Rhin qui sont une des caractéristiques particulièrement attractives du territoire.

Patrimoine

4 | 5

Christian Heinrich



Si vous avez besoin de renseignements pour revaloriser un mur, un muret, une maison typique, n'hésitez pas à nous contacter au 03 89 62 40 83.





Christian Heinrich

Dans un ouvrage sur Blodelsheim réalisé en 1996 par la Caisse de Crédit Mutuel de la Hardt, Émile Decker (historien local) évoque que la demeure paysanne typique de la Hardt était faite avec des galets du Rhin: «les murs extérieurs et intérieurs se composent de colombage et des galets du Rhin». Les galets du Rhin... une clef de voûte de notre développement touristique !

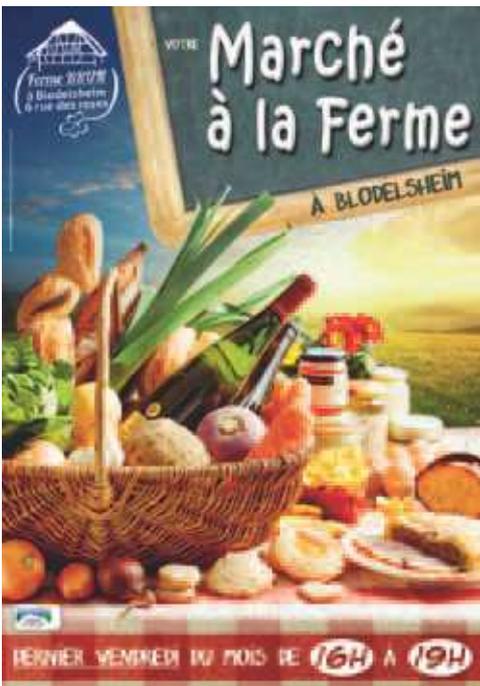




initier

UNE IDENTITÉ FORTE

Le marché à la ferme



La promotion des produits locaux et du terroir s'inscrit dans la politique de développement du territoire. C'est pourquoi, la ComCom a impulsé et soutenu un marché à la ferme (avec 12 artisans et producteurs) en mars 2011 à la Ferme BRUN à Blodelsheim.

Vous y trouverez : bœuf, volailles, lapins, œufs, champignons, légumes, asperges, foie gras, produits canards, pommes de terre, miels, fromages, pâtes, confitures, «brédalé», pain, fleurs, et même une buvette. Des nouveautés à partir de mars avec la présence d'un charcutier artisanal de Jungholtz et d'une brodeuse de Blodelsheim.

Le marché a lieu tous les derniers vendredi du mois de 16h à 19h. Vous étiez nombreux à fêter avec nous le 1^{er} anniversaire du marché. 2 paniers garnis par les producteurs d'une valeur de 100 € chacun ont été offerts en tombola.

Ce marché convivial attire beaucoup de monde du secteur et d'ailleurs. L'intérêt d'y trouver de bons produits en direct des producteurs et artisans plait de plus en plus.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez directement la ferme Claude BRUN 6 rue des roses 68740 BLODELSHEIM au 03 89 48 59 74 ou claudette.brun@nordnet.fr

SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS 2012 À BLODELSHEIM

Les 28, 29 et 30 septembre prochains, la salle polyvalente de Blodelsheim accueillera une nouvelle édition du salon de l'Artisanat et des Métiers organisé par la ComCom.

Cette manifestation permettra à près de 50 exposants de venir promouvoir leur activité sur 2 000 m² de surface d'exposition. Artisans, commerçants, métiers de l'alimentation, du bâtiment ou des services animeront leur stand et présenteront leurs produits et savoirs-faire tout au long du week-end.

La Communauté de communes ouvre également les portes du salon à des professionnels ayant un savoir-faire particulier et exerçant des métiers non représentés sur notre territoire.

Pendant les trois jours du salon de nombreuses animations seront au programme : espace gourmand, dégustations de produits régionaux, marché des producteurs locaux, démonstrations et ateliers métiers, espace de jeux pour enfants et bien d'autres surprises ...



En 2008 à Rumersheim-le-Haut, le salon avait été inauguré par le Président du Conseil Général Charles Buttner. Photo - archives DNA

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON

- Vendredi 28 septembre : 16h à 21h
 - Samedi 29 septembre : 14h à 22h
 - Dimanche 30 septembre : 10h à 18h
- Entrée Libre - Restauration sur place - Animations

CONTACT

Pour toute question ou renseignement n'hésitez pas à contacter : Magali OBRECHT
Pépinière d'entreprises «LA RUCHE»
Courriel : m.obrecht@cc-essordurhin.fr
Tél: 03.89.33.53.00

NOUVELLES ACTIVITÉS

LOTO - PRESSE FESSENHEIM

Nom du gérant : **ALTAY Aziz**
Date de création : reprise d'activité en septembre 2011

Activité :

- Loto
- Presse
- Cordonnerie – Clés minute
- Plaque Auto/Moto
- Tampon
- Gravures
- Idées cadeaux
- Maroquinerie
- Achat de piles, timbres, recharges téléphone
- Dépôt colis
- Service de recharge cartouche d'imprimante/fax/copieur

Adresse :

Galerie marchande du SUPER U de Fessenheim
1 rue de la 1^{ère} Armée
68740 FESSENHEIM

Téléphones :

03 89 48 66 54
Fax : 03 89 48 63 87

Horaires d'ouverture :

- Du Lundi au Vendredi : 8h15 à 18h45
- Le Samedi : 8h à 18h



MONTAGNES-EXPEDITIONS SARL

Nom du gérant : **INVERNIZZI Jean-Yves**
Date de création : 18/06/2011

Activité : Spécialiste de la location du matériel de montagne. MONTAGNES-EXPEDITIONS propose un service logistique complet à la location, du «pack alpinisme» au camp de base himalayen, et dispose de l'ensemble du matériel pour tous vos projets.

Adresse :

1 rue de l'Europe
68740 FESSENHEIM

Téléphones :

03 89 33053016
06 32 20 53 93

Courriel :

infos@montagnes-expeditions.fr

Site Internet :

www.montagnes-expeditions.fr



A L'ONGLE D'ANGÉLIS

Nom du gérant : **FALLER Christelle**
Date de création : 24/11/2011

Activité : Dans un cadre chaleureux et cocooning, Christelle vous propose diverses prestations :

- pose gel mains et pieds
- tatoo éphémère
- strass dentaire
- plaisir des mains et des pieds

Adresse :

5 rue de la 1^{ère} Armée
68740 FESSENHEIM

Téléphones :

03 89 62 98 83
06 82 76 77 19

Courriel : faller.christelle@sfr.fr



CHEZ VALERIE

Nom du gérant : **Valérie GSCHWIND**
Date de création : 01/02/12

Activité : Depuis de nombreuses années, Valérie voulait se mettre à son compte... chose faite à ce jour. Valérie la cuisinière, avec plus de 15 ans d'expérience, vous satisfera avec ses petits plats. Elle vous accueillera avec plaisir avec son conjoint Didier dans son nouvel établissement comprenant un hôtel (8 chambres), un restaurant (100 places), un bar et un PMU.

Adresse :

34 rue de la Libération
68740 FESSENHEIM

Téléphones :

03 89 48 61 56
06 50 60 71 37

Courriel : gv.gschwind@orange.fr



soutenir

AVENANT AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAF

Réunis le 11 décembre 2011, André Onimus Président de la ComCom et 4 maires, ont signé l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectif qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à l'âge de 17 ans révolus. Il permet d'offrir aux communes un programme d'animations dans les domaines culturels et sportifs accessibles à tous les enfants. Il équilibre la localisation géographique des équipements sur le territoire, propose une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants recherche l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins et établit une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

À travers le CEJ, la CAF participe au financement des **deux multi-accueils intercommunaux** (Pirouette à Fessenheim et Papouille à Munchhouse), du **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** sous compétence de la ComCom et de 4 **accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)** de compétence communale implantés à Fessenheim, Blodelsheim, Hirtzfelden et, à compter de 2013, à Munchhouse.

Le CEJ est signé entre la CCER, les communes concernées et la CAF pour une durée de quatre années. Les prestations de service prévisionnelles CEJ pour l'ensemble des collectivités signataires s'élèvent pour 2011 à 195 176 €, pour 2012 à 192 197 € et, en 2013, à 221 231 €.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES OU LUDIQUES POUR LES SCOLAIRES

Comme chaque année, le service «affaires scolaires» propose diverses activités aux 957 élèves des écoles de la communauté de communes. Les professeurs des écoles des classes maternelles et élémentaires ont ainsi pu choisir entre :

- Profiter d'une animation autour du monde des orgues. 11 classes de CE2/CM1/CM2 soit 255 élèves ont pu découvrir le monde des orgues via l'intervention d'animateurs dans les écoles élémentaires.
- Assister à un spectacle du festival MOMIX de Kingersheim, Le festival MOMIX a accueilli 26 classes de la ComCom du 27 janvier au 6 février 2012.

- Bénéficier d'une animation de l'association Enjeu Nature. Enjeu Nature a démarré en mars ses actions de sensibilisation à l'environnement pour 8 classes avec des modules autour du verger et ses habitants ainsi que sur la mare. Les ateliers se poursuivent en avril et mai.

Ces actions complètent l'organisation de l'enseignement sportif (piscine et gymnase) pris en charge financièrement par la ComCom. Le budget total consacré à la politique scolaire s'élève de 119 814 € en 2011.

Contact : Dorine FRICKER 03 89 48 62 30
ou d.fricker@cc-essordurhin.fr

Les assistantes maternelles sont actuellement le premier mode de garde en France en accueillant 37 % des enfants dont les deux parents travaillent à temps plein et sont en mesure d'accueillir 27 % des enfants de moins de 3 ans. En 2009 elles étaient 426 400 agréées dont 292 100 étaient en activité et employées par des particuliers. Elles accueillent en moyenne 2,8 enfants sachant que le taux de couverture des besoins est de 49,8 %. Ce dernier augmente peu du fait de la forte augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans et de la baisse des places d'école maternelle occupées par des enfants de deux ans.



Atelier d'éveil

LES ASSISTANTES MATERNELLES

L'accueil chez une assistante maternelle agréée est toujours le mode de garde le plus économique pour les collectivités, mais également pour les familles dont les revenus dépassent un certain plafond. Lorsque des parents emploient une assistante maternelle, ils bénéficient de la prise en charge d'une partie du salaire de leur employée par le complément mode de garde de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) et d'un crédit d'impôt.

Selon un rapport de la commission des affaires sociales du Sénat, «un essor de l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles ne doit pas conduire à une vision trop idéalisée de l'évolution de cette profession qui, bien au contraire, est empreinte d'un certain mal-être faute de véritables perspectives de carrière». La solution serait d'accroître et de diversifier l'offre de formation continue et de faciliter les passerelles entre secteurs d'activités ce qui pourrait prévenir le risque d'épuisement professionnel.

Afin de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles, le réseau des Relais Assistantes Maternelles du Haut-Rhin (RAM68) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général du Haut-Rhin et la MSA a organisé la «1^{ère} Journée Professionnelle des Assistants Maternels» le samedi 24 mars 2012 à la Fonderie de MULHOUSE. Le thème en était : «Accueillir l'enfant au quotidien».

Cette journée alterna conférences et ateliers autour de l'accueil de qualité de l'enfant avec des intervenants ciblés du domaine de la petite enfance. Elle a été une grande réussite.

Sur le territoire de notre communauté de communes, on les dénombre de la manière suivante :

COMMUNES	ASSISTANTES MATERNELLES AYANT UN AGREMENT	ASSISTANTES MATERNELLES EN EXERCICE
BLODELSHEIM	29	22
FESSENHEIM	36	27
HIRTZFELDEN	16	15
MUNCHHOUSE	13	11
ROGGENHOUSE	5	5
RUMERSHEIM LE HAUT	12	7
RUSTENHART	8	8
TOTAL	119	95

Afin de les soutenir dans l'exercice de leur profession, la communauté de communes a décidé d'allouer aux assistantes maternelles en activité une subvention sous deux formes :

- Lors de leur installation pour les nouvelles agréées débutant leur activité sur le territoire.
- Pour récompenser leur ancienneté et afin d'encourager la poursuite d'activité de celles qui exercent depuis quelques années.

Pour tous renseignements contacter Fabienne WASSMER
au RAM 03 89 62 40 86 ou f.wassme@cc-essordurhin.fr

Planning des animations organisées par le RAM :
Ateliers d'éveil les mardis matins de 9h30 à 11h :

Accueil périscolaire «Les mômes d'Hirtz» à HIRTZFELDEN :
13/03 - 27/03 - 10/04 - 15/05 - 29/05

Accueil périscolaire «La Marelle» à FESSENHEIM
20/03 - 03/04 - 17/04 - 22/05

«**Raconte-moi une histoire**» livres et histoires animés pour
les 0-3ans à la Médiathèque de Fessenheim de 9h30 à 10h00 :
30/03 - 11/05 - 01/06



promouvoir

POINT INFO TOURISME : RÉOUVERTURE ESTIVALE

Le Point Info estival avait ouvert ses portes en 2008. Initialement installé dans un chalet le long de la piste cyclable, près de la Maison des énergies, il est désormais fixé à la Pépinière d'entreprises LA RUCHE depuis 2010.

Le bâtiment de LA RUCHE permet d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs : présentation plus pratique et plus spacieuse de la documentation, accès à un distributeur de boissons, lieux d'aisance...

Les conditions de travail du personnel vacataire sont également améliorées.

Le personnel du Point I est, depuis 2009, pris en charge par la Communauté de communes et le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT). Cette collaboration profite, en effet, à chaque rive du Rhin et le nombre de visiteurs allemands le confirme. La fréquentation du point I est essentiellement due à la proximité du pont sur le Rhin reliant Fessenheim à Hartheim. 400 personnes ont fréquenté le point I de mi-juin à mi-septembre 2011 (193 allemands, 149 français, 23 suisses, et diverses autres nationalités).

Par ailleurs, un comptage du Conseil Général du Haut-Rhin effectué en mai 2011, sur le Pont de la Hardt,

a révélé un nombre impressionnant de passages : 600 cyclistes, pour une semaine, dans les deux sens !

Les échanges sont donc nombreux, à vélo en particulier, ce qui légitime un accueil qui permette aux uns et aux autres de trouver ce qu'ils cherchent, voire, de découvrir ce qu'ils ne connaissent pas.

Cette action touristique qui présente de grandes marges de développement est poursuivie cette année avec quelques améliorations.

Pour palier au fait que le bâtiment soit un peu en retrait de la route et qu'il risque de ne pas être identifié rapidement, de nouvelles installations devraient le rendre plus attractif. Son architecture innovante, la mare écologique et la signalétique renforcée en font déjà un lieu étonnant. L'installation prochaine de tables et de parasols pour prendre une pause conviviale devrait le rendre encore plus chaleureux pour attirer le visiteur.

*Ouvert 7 jours sur 7
du 15/06 au 15/09
de 9h à 18h*

Les 11, 12 et 13 novembre 2011, notre territoire a été représenté au Salon international du tourisme de Colmar, ainsi qu'au Salon du tourisme de Strasbourg, le 10 février 2012.

PISTES CYCLABLES - LE MAILLAGE COMPLET DU TERRITOIRE

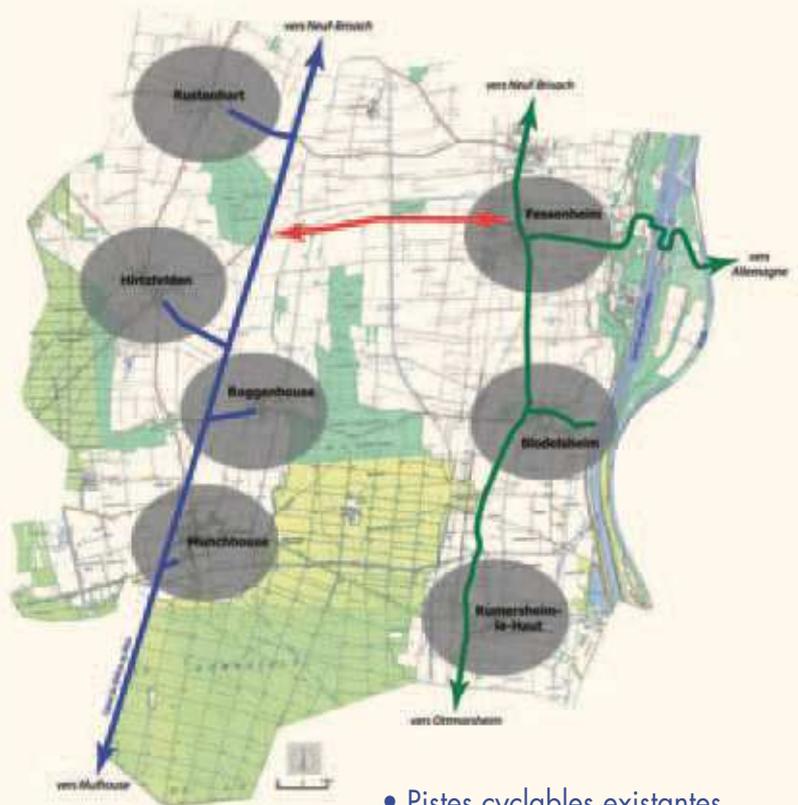
En terme de pistes cyclables, les aménagements existants sur notre territoire permettent de découvrir les villages le long du Rhin et de réaliser des itinéraires vers l'Allemagne. Jusqu'à récemment rien n'existait dans la Hardt.

Sous l'impulsion du Département du Haut-Rhin, un itinéraire le long du Canal du Rhône au Rhin est en cours d'aménagement. Il permettra à terme de relier sans discontinu le Nord et le Sud du département.

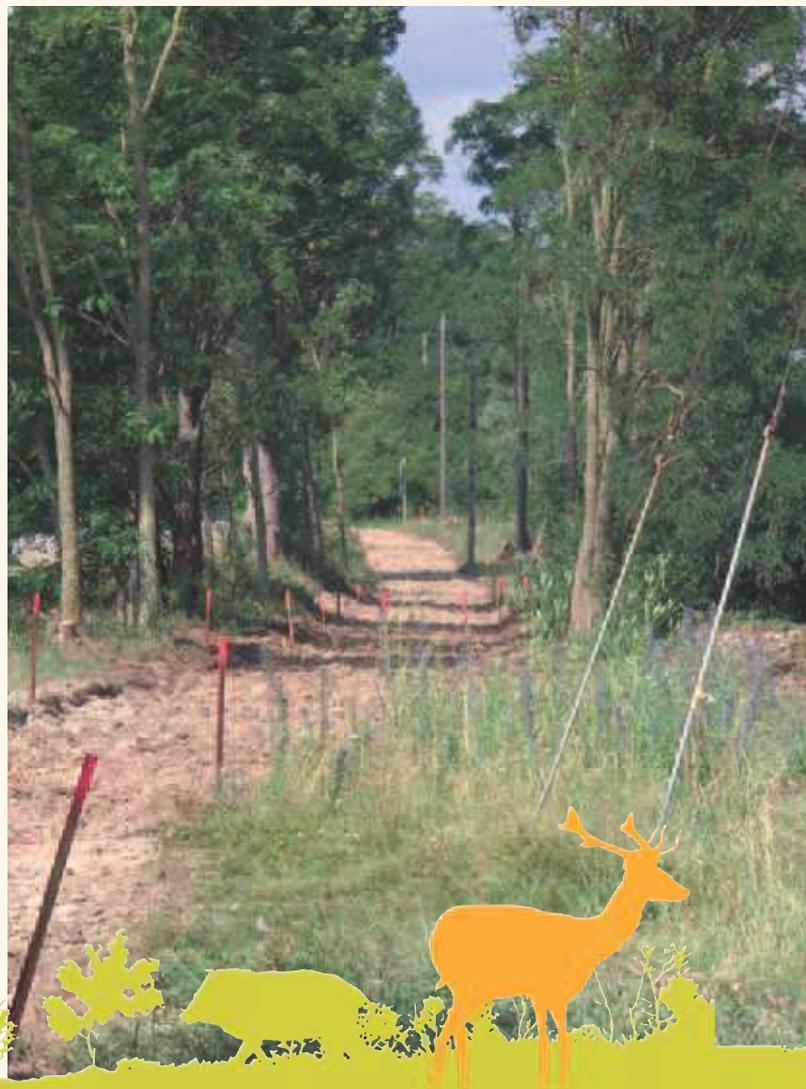
Concomitamment, la communauté de communes a lancé la réalisation des liaisons cyclables entre les communes hardtoises et le Canal du Rhône au Rhin. Ainsi fin 2011, les travaux d'aménagement ont été réalisés à Munchouse (200 mètres linéaires) et à Roggenhouse (700 mètres linéaires). A Rustenhart, ces travaux seront réalisés au cours du printemps de cette année (1 200 mètres linéaires). Cela permettra de pouvoir disposer d'un maillage pour les cyclistes dans la Hardt. Le coût total de ces 3 opérations est de l'ordre de 200 000 € TTC. Une aide départementale de 37 000 € a été voté par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Aujourd'hui ce qu'il manque au territoire, c'est une transversale Est-Ouest qui permettrait aux cyclistes de circuler en toute sécurité entre la Hardt et les communes le long du Rhin ainsi que vers l'Allemagne. A ce titre, la communauté de communes a interpellé le Département du Haut-Rhin afin de connaître l'échéance exacte de la réalisation de la piste Hirtzfelden-Fessenheim (4 000 mètres linéaires), inscrite de longue date sur les tablettes. Afin de pouvoir gagner du temps, les élus ont proposé au Département du Haut-Rhin que la communauté de communes assure la maîtrise d'ouvrage déléguée ainsi que le préfinancement de cette opération. L'estimation des travaux est d'environ 700 000 € TTC (dont 80 % à la charge du Département du Haut-Rhin). Affaire à suivre...

A terme, les projets du Conseil Général et de la communauté de communes devraient mailler complètement le territoire et offrir une variété de choix qui permette, en plus du cyclotourisme, l'usage des pistes cyclables au quotidien pour les habitants.



- Pistes cyclables existantes
- En cours de réalisation
- À programmer





impliquer

EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS A HIRTZFELDEN

Par respect pour l'environnement et pour une meilleure valorisation de nos déchets biodégradables, la communauté de communes équipe depuis de nombreuses années les ménages qui le souhaitent de composteurs individuels.

Pourquoi cette expérimentation ?

Certains restes de repas (viandes, os, poissons, coquilles de fruits de mer, etc.) ne sont pas compostables dans vos jardins ou composteurs individuels.

De plus, suite à l'application du Grenelle de l'environnement, les frais d'enfouissement et d'incinération vont continuer à augmenter.

C'est pourquoi la communauté de communes a décidé de tester sur 6 mois, la collecte des biodéchets en apport volontaire sur la commune d'Hirtzfelden.

Comment cela fonctionne ?

Selon le même principe que pour le verre, le papier/carton et le plastique, le conteneur semi-enterré à biodéchets appelé «le Tube» est accessible 7 jours/7.

Chaque foyer de la commune test est équipé d'un bioseau et d'un badge pour le contrôle d'accès. Celui-ci permet d'identifier l'utilisateur et d'ouvrir la trappe du Tube.

Si l'expérience est concluante, la communauté de communes étendra à l'ensemble du territoire la collecte des biodéchets.

Deux Tubes ont été mis en place :

- à la salle polyvalente d'Hirtzfelden
- à la jonction rue François Antoine Jecker et rue des Pins



Cette démarche a été expliquée aux habitants lors d'une réunion publique le 9 mars

PASSAGE A LA REDEVANCE INCITATIVE EN 2013

La loi Grenelle 1 du 3 août 2009 prévoit que la REOM (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères) et la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) devront intégrer, dans un délai de 5 ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets.

La communauté de communes appliquera cette loi à partir de 2013. Nos objectifs sont d'améliorer le service de collecte et de transport des déchets, de faire payer la production de déchets au juste prix, et de renforcer l'équité afin que personne n'échappe à la redevance.

Comment y répondre ?

Pour répondre à ces objectifs, nous avons opté pour le système à la présentation du bac (autrement dit au nombre d'enlèvement ou de levées).

Chaque ménage sera équipé d'un bac roulant. Ce bac sera doté d'une puce, qui permettra de comptabiliser le nombre de levées.

Les entreprises, administrations et bâtiments publics seront également équipés d'un bac pucé, avec le choix entre deux volumes selon leur production de déchets.

La redevance se découpera en deux parts

Services		Répartitions
Ordures Ménagères Résiduelles	Collecte & transport	Part fixe
	Incinération	Part variable
Déchèteries / PAV / Plateforme du Harthlé	Gardiennage, frais de personnel, entretien,...	Part fixe
	Traitement & recyclage	Part variable
Forfait de levées par an		Part fixe
Subventions / Reprises matériaux		Part variable

Le passage à la redevance incitative est une solution plus juste, qui permettra de facturer la réelle production de déchets de chacun. Et c'est grâce au tri, que vos efforts seront récompensés.



COLLECTE

La collecte des métaux

Depuis le 1^{er} octobre 2011, les emballages en acier et en aluminium sont collectés dans le même conteneur que les plastiques et les briques alimentaires. On entend par métaux : les boîtes de conserve, les bouteilles de sirop, les canettes de boissons, les barquettes en alu et les bombes aérosols entièrement vides.

Quelques chiffres

En l'espace de 6 mois, on note une légère progression de la collecte des métaux. Mais ces résultats peuvent encore être améliorés.

A savoir

Les métaux collectés avec le plastique ont plus de valeur que ceux récupérés après incinération de vos poubelles. L'aluminium et l'acier se recyclent indéfiniment. En les triant on économise les ressources naturelles et 95% de l'énergie nécessaire pour produire le métal primaire.

Une tonne d'aluminium recyclé permet de fabriquer 106 chaises, 265 vélos ou 530 trottinettes.

Une tonne d'acier recyclé permet de fabriquer 1,4 voiture, 19 chariots de supermarché ou 1229 boules de pétanques.

NOUVEAU GUIDE DU TRI

Le nouveau guide du tri de la communauté de communes est joint à ce magazine (en page centrale). Celui-ci se présente sous la forme d'une affiche recto verso au format A2, que vous pouvez détacher et accrocher au-dessus de vos bacs de tri afin de vous guider.

Au recto de l'affiche, chaque filière est représentée par une photo des déchets autorisés et son emplacement.

Au verso de l'affiche, nous vous indiquons les erreurs de

tri les plus fréquentes dans les points d'apport volontaire. Y figurent également quelques conseils pratiques sur les bons gestes de tri, et actions pour l'environnement.

Un abécédaire vous guidera dès que vous vous poserez la question de la destination finale d'un déchet.

Et enfin les horaires d'ouverture des déchèteries et de la plateforme du Harthlé ont été rappelés.



préserv

GERPLAN TRANSFRONTALIER : LANCEMENT DE L'ÉTUDE

Protéger l'environnement et améliorer le cadre de vie de part et d'autre du Rhin, tels sont les objectifs du GERPLAN qui démarre en ce début d'année.

Un projet soutenu par l'Europe

Les communautés de communes Porte de France Rhin Sud et Essor du Rhin innovent dans la démarche GERPLAN en lançant la première étude environnementale transfrontalière, une première dans le Rhin Supérieur. C'est pour cette raison que le projet intitulé «Un Jardin pour le Rhin - GERPLAN Transfrontalier» a reçu le soutien de l'Union Européenne via le programme INTERREG IV Rhin Supérieur. Le soutien de l'Europe s'élève à 240 000 € pour un budget de 480 000 €.

Un diagnostic du territoire

Le GERPLAN démarre par une phase d'étude du territoire qui durera 18 mois. «On étudiera notamment les zones à fort intérêt écologique de notre territoire ou encore l'évolution de nos paysages sur les cinquante dernières années» explique Nicolas WENTZ agent de développement chargé du GERPLAN.

Ce diagnostic permettra d'établir un plan d'actions pour améliorer l'environnement sur le territoire. Ces actions seront réalisées au fur et à mesure avec l'aide du Conseil Général du Haut-Rhin.

Un travail de concertation avec tous les acteurs...

Au-delà de l'étude, le GERPLAN permet dans une seconde phase de mettre en place un lieu d'échange et de discussion. Une présentation du diagnostic sera faite dans chaque commune afin de recueillir l'avis des citoyens, et des discussions plus approfondies auront lieu avec les acteurs du territoire tels que les associations, les agriculteurs ou tout citoyen souhaitant s'investir sur cette thématique.

CONTACT

Nicolas WENTZ

Agent de développement GERPLAN

Courriel : nicolas.wentz@ccpfrs.fr

Tél. : 03 89 83 21 58



Écologie

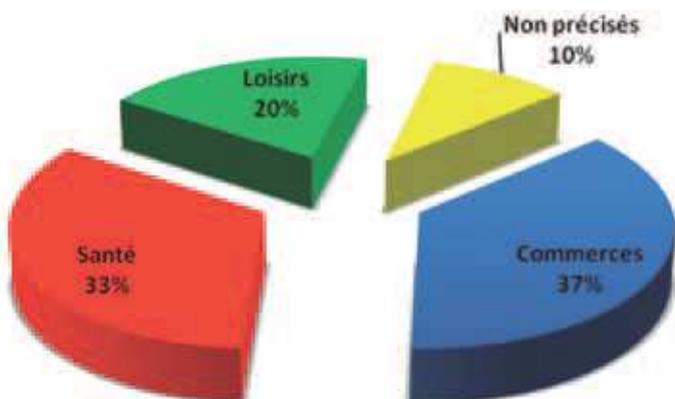
TRANSPORT À LA DEMANDE (TERi) EN VITESSE DE CROISIÈRE

Le Service de transport de personnes à la demande fonctionne depuis 5 ans déjà. La communauté de communes l'avait mis en place sur ses 7 communes avec une extension hors territoire vers l'EHPAD «les Molènes» à Bantzenheim.

Ce transport bénéficie à toute personne du territoire de la ComCom (à partir de 12 ans), qui réserve son trajet au moins la veille au 0 820 000 445 et s'acquitte de la somme de 2 €/trajet simple (4 € l'aller retour). Le transporteur, «Ambulance services», cherche les personnes à leur domicile pour les transporter dans la communauté de communes (hors trajets professionnels et scolaires). La ComCom du Pays de Brisach a fait appel au même prestataire et utilise le même véhicule (marqué des logos des deux structures).

Les usagers (majoritairement des jeunes gens ou personnes âgées) appellent le TERi pour se rendre dans les commerces locaux ou chez les professionnels de santé. Les habitants de toutes nos communes utilisent régulièrement ce service. Une seule exception non expliquée : aucun usager à Rustenhart. Avis aux Rustenharthois ! Le TERi est très apprécié par l'ensemble des utilisateurs. Ce service est également subventionné par le Conseil Général du Haut-Rhin et par le supermarché Super U de Fessenheim.

Transport à la demande - Année 2011 Motifs des déplacements



Évolution du nombre de trajets

Années	Trajets
2007	745
2008	874
2009	1121
2010	1173
2011	1250



TERi

Service de transport à la demande

Vous êtes cherché(s) devant votre domicile et transporté(s) dans la Communauté de Communes pour vos déplacements privés. Déplacez-vous malin pour 2 € par trajet et par personne.



C'est facile !

Appelez le 0 820 000 445

(de 8h à 18h) prix d'un appel local

- Réservez votre trajet la veille pour le matin suivant et avant 11 h pour l'après midi
- Attendez le taxi devant votre domicile
- A l'arrivée du taxi, signez la prise en charge et réglez 2 € par trajet / par personne* (4 € pour un aller + retour)

* Chaque arrêt est considéré comme un trajet

Du lundi au samedi de 8 h à 19 h (sauf dimanches et jours fériés)

Formations et animations à destination des particuliers

Découvrez les animations et formations de proximité du 1^{er} semestre 2012 à «LA RUCHE»

Plaquette téléchargeable sur le site internet de la ComCom : www.cc-essordurhin.fr

Actions du Plan Climat

Jardiner au naturel

Samedi 14 avril 2012 - 10h à 12h

Un atelier de conseils pour jardiner au naturel : comment pratiquer le désherbage alternatif, utiliser les paillages, comprendre les impacts des pesticides sur l'environnement et la santé.

Atelier gratuit

Sur inscription au 03 89 33 53 00

Atelier de réparations de vélo

Samedi 26 mai 2012 - 9h à 12h

Avant de partir en balade, pensez à effectuer une maintenance de votre vélo ! Cet atelier vous permettra de remettre à neuf votre vélo pour les beaux jours !

Atelier gratuit

Sur inscription au 03 89 33 53 00

Cuisine florale

Samedi 9 juin 2012 - 9h

Redécouvrez les bienfaits des plantes et des fleurs comestibles dans cet atelier de cuisine original et goûtez à vos préparations autour d'un déjeuner convivial !

Prix de l'atelier par personne : 25 €

(dont 50 % pris en charge par la ComCom)

Sur inscription au 03 89 33 53 00

Places limitées

Travailleurs frontaliers avec INFOBEST

Permanence Franco-Germano-Suisse

Vivre et travailler dans le pays voisin

Vendredi 15 juin 2012 - de 14h à 17h

Gratuit sur inscription au 03 89 33 53 00

Stand d'informations sur les questions transfrontalières

Avec le Pôle-Emploi

La création d'entreprise

Mardi 17 avril 2012 - 18h30 à 20h30

Atelier accessible à tous

Vous nourrissez le projet de créer votre entreprise, cet atelier vous permettra de cadrer et de mûrir votre réflexion tout en vous informant sur les étapes et démarches préalables.

Gratuit sur inscription au 03 89 33 53 00

Pack «Techniques de Recherche d'Emploi»

Mardi 5 juin 2012 - la journée

Atelier accessible à tous

Préparez efficacement vos outils indispensables pour la recherche d'emploi. 4 ateliers indissociables vous sont ainsi proposés : CV - Lettre de motivation - Préparer un entretien d'embauche - Organiser sa recherche d'emploi.

Gratuit sur inscription au 03 89 33 53 00

Programme de langues avec l'UP REGIO

Langue et tourisme

Vous souhaitez voyager à l'étranger, mais vous ne possédez pas les rudiments de langage du pays que vous souhaitez découvrir ? Préparez votre voyage en 5 thématiques : Transport - Hébergement - Gastronomie - Tourisme - Comportement et habitude de vie.

Anglais :

Date du 1^{er} cours : Mardi 3 avril 2012 (5 séances). De 19h à 21h

Coût : 45 € (ou 65 € hors territoire CCER)

Inscription directement à l'UP REGIO :

par téléphone au 03 89 26 23 36

par courrier électronique : upregio@wanadoo.fr

ou au bureau : 14 rue de l'Eglise 68490 BANTZENHEIM

LA RUCHE S'ANIME... REJOIGNEZ NOUS !

Plateforme pour l'emploi transfrontalier

Vous êtes demandeur d'emploi ? Dans le cadre de ses travaux transfrontaliers, la communauté de communes peut-être votre partenaire pour vous permettre d'avoir accès aux offres d'emploi d'outre-Rhin, et plus particulièrement celles issues des entreprises du GewerbePark Breisgau, zone d'activités situées à 3 km de Fessenheim et regroupant plus d'une centaine d'entreprises.

Notre objectif : mettre en relation les demandeurs d'emplois français avec les entreprises allemandes installées de l'autre côté du Rhin, en développant

pour cela des actions d'accompagnement permettant d'augmenter les chances de concrétisation et d'embauche (aide à la rédaction de CV en allemand, préparation aux entretiens d'embauche, cours de langue).

Pour toute question ou renseignement n'hésitez pas à contacter :

Magali OBRECHT

Pépinière d'entreprises «LA RUCHE»

Courriel : m.obrecht@cc-essordurhin.fr

Tél: 03.89.33.53.00



CONFÉRENCES - DÉBATS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Transformer sa participation à des foires, des salons, en réussite !

Mardi 22 mai 2012 à 19h00

Cette conférence vous permettra de vous poser les bonnes questions pour préparer et gérer efficacement un événement commercial.

Sur inscription à l'Espace LA RUCHE

Pour vous inscrire, c'est très simple :

par téléphone au 03 89 33 53 00

ou par courriel : la-ruche@cc-essordurhin.fr

En partenariat avec les chambres consulaires :



LOCATIONS DE SALLES

Entrepreneurs, organisateurs de séminaires, ou professionnels de la formation, des salles de diverses capacités et à des tarifs très intéressants sont à louer à LA RUCHE.

L'espace formation de LA RUCHE dispose de 6 salles modulables, équipées pour l'organisation de réunions, conférences, séminaires, formations, rendez-vous d'affaires,... Celles-ci peuvent être louées à la 1/2 journée, à la journée ou même en soirée sur demande.

Pour tout renseignement, visite des locaux ou pour vous inscrire aux animations, merci de prendre contact avec Carole Fritz

LA RUCHE - 1 rue de l'Europe - 68740 FESSENHEIM

Par téléphone au 03 89 33 53 00

ou par courrier électronique : la-ruche@cc-essordurhin.fr

SALLES DE REUNION

à louer
à FESSENHEIM

À DESTINATION DES
PROFESSIONNELS
ET ENTREPRISES

- Formations
- Séminaires
- Conférences
- Recrutements
- Permanences

Pour tout renseignement :
+33 (0)3 89 33 53 00

 **LA RUCHE**
ENTREPRISES FORMATIONS

Plaquette d'information également téléchargeable sur le site internet de la ComCom : www.cc-essordurhin.fr



Xavier HESLOUIN

Le plein d'air, de soleil et de rencontres pour les jeunes !

La Fédération Départementale des Foyers Clubs du Haut-Rhin a organisé un séjour ski/snow en Savoie du 4 au 10 mars 2012 au domaine des Sybelles (vallée de la Maurienne). Ce projet a réuni 4 Communautés de Communes (CC «Essor du Rhin», CC «Porte du Sundgau», CC «Pays de Sierentz» et CC «Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux») dans le cadre de leurs compétences «enfance-jeunesse». Ce partenariat a permis d'ouvrir le séjour à un grand nombre de jeunes dans le but de mutualiser les coûts. Ainsi, ce sont 101 jeunes âgés de 8 à 18 ans qui ont pu partir et s'adonner aux plaisirs des sports d'hiver, encadrés par 12 animateurs professionnels. Au regard de l'effectif, 3 groupes distincts (enfants, préadolescents et adolescents) ont vécu ensemble au chalet «Le Dahu» à la Toussuire chacun à son rythme sa semaine de vacances. Les 300 km de pistes du domaine parfaitement enneigées ainsi qu'un temps splendide durant la semaine (excepté 2 matinées sous la grisaille) ont ravi les skieurs et snowboarders qui ont pu évoluer en toute sécurité par petits groupes de niveaux et effectuer de remarquables progrès. La vie quotidienne a permis la rencontre et les échanges de jeunes issus de milieux différents. Ainsi, les veillées étaient pensées et organisées par groupes d'âges, soirées contes, ombres chinoises et cluedo par exemple pour les enfants, veillée musicale, grand jeu du «loup-garou» et soirée disco pour les plus grands. Ce séjour a également contribué à mettre en avant les principes de la vie en collectivité : autonomie, solidarité, respect et tolérance. Par ailleurs, les parents ont pu suivre, jour après jour, l'actualité de leurs enfants en mots et en photos via un blog.

A VENIR

Programme complet téléchargeable sur le site internet de la ComCom : www.cc-essordurhin.fr

Adokart - BARTENHEIM

Jeudi 3 mai 2012

Spéciale Jeunes (de 7 à 17 ans)

Animation encadrée par des animateurs BAFA

Activités au choix :

Karting 120 cm³ : 13 €/pilote de 7 à 14 ans ;

270 cm³ : 16 €/pilote à partir de 14 ans

(la session de 10 min)

Bowling : 3,80 €/la partie

Mini-golf extérieur (si beau temps) : 4 €/la partie

Jeux électroniques : monnaie

Prévoir goûter tiré du sac et boisson

Inscriptions jusqu'au 20/04/2012

Randonnée pédestre - LE VALTIN (SCHLUCHT)

Jeudi 24 mai 2012

Spéciale Seniors (55/60 ans et +)

Encadrement assuré par un accompagnateur en montagne - guide naturaliste. Pour l'entretien de votre forme, rien de mieux qu'une journée dans les Vosges sous le signe du dépaysement et de la bonne humeur ! (~3h30 de marche). Repas à l'auberge du Grand Valtin

Forfait journée guidée avec repas : 39,00 € (hors boissons)

Inscriptions jusqu'au 02/05/2012

A la découverte de ... SELESTAT

Samedi 16 juin 2012

Tout public

10h30 : Visite guidée de la Bibliothèque Humaniste inscrite au Registre de la Mémoire de l'UNESCO

12h00-14h00 : Déjeuner à la Maison du Pains d'Alsace (hors boissons). Tourte ou jambon en croûte avec crudités + dessert (tarte de saison)

14h15 : Visite guidée de la Maison du Pain d'Alsace

15h30 : Visite guidée de la ville de Sélestat

Forfait journée guidée avec repas : ~30 €/personne (hors boissons)

Inscriptions jusqu'au 05/06/2012

Strasbourg ... - La capitale européenne

Vendredi 24 août 2012

Tout public

10h00 : Visite guidée du Parlement européen. Durée : 90 min (entrée libre)

11h45 : Reprise du car pour une dépose Place de l'Etoile

12h15-14h45 : Temps libre au centre-ville

14h45 : RDV à l'embarcadère Palais Rohan pour une visite de Strasbourg en bateau-mouche

9,20 €/adulte ; 4,80 €/enfants ; gratuit pour les moins de 3 ans

Inscriptions jusqu'au 24/07/2012



LE BARATHON, VÉRITABLE MARATHON MUSICAL

Les barathons sont des séries de concerts qui se déroulent dans des bars à heures décalées. Ainsi depuis plusieurs années maintenant l'ECS propose deux soirées au courant du mois d'avril avec un relais en bus entre les différents villages de la ComCom. Notre but : l'animation du territoire de la ComCom et la promotion des groupes locaux.

2 soirées, 8 concerts gratuits, 8 groupes différents, 4 bars du territoire de la ComCom Essor du Rhin :

Vendredi 13 avril 2012

20h00 - Gill'us reggae à l'Express'o Fessenheim
21h30 - Helium Rock à l'Auberge du Poney-Parc Blodelsheim
23h00 - My perfect alien Pop au RestauBar Roggenhouse
00h30 - PURPLE HAZE Rock au Bon Frère Fessenheim

Samedi 14 avril 2012

20h00 - Les scarabés les Beatles, Elvis au Bon Frère Fessenheim
21h30 - Novice rock de campagne à l'Auberge du Poney-Parc Blodelsheim
23h00 - Business angel's Rock au RestauBar Roggenhouse
00h30 - Biba Rock à l'express'o Fessenheim

Des navettes de bus circuleront chaque soir au départ de chaque commune en direction des 4 bars et assureront le retour en fin de soirée. Demande le «pass» du Barathon le transport est assuré sans contraintes... Il est à retirer dans les bars participants 1 € par pass.

Pour plus de renseignements

<http://www.myspace.com/barathonecs/>
ou facebook : steve barathon

Navette 1

Munchhouse 19h30
Rumersheim 19h40
Blodelsheim 19h50
Fessenheim 20h00

Navette 2

Roggenhouse 19h30
Hirtzfelden 19h40
Rustenhart 19h50
Fessenheim 20h00

ECS : les mercredis de la ComCom

Au Coin d'la Rue - Mercredi 25 avril



CHANSON FRANCAISE

Francis LEMARQUE artiste, talentueux auteur-compositeur et interprète de la chanson populaire de qualité disparait en avril 2002 après 50 ans de carrière. Par son spectacle «Francis LEMARQUE, l'orphelin de la java», qui retrace sa vie et sa carrière en une vingtaine de chansons, le trio «Au Coin d'la Rue» redonne vie au répertoire de ce grand auteur-compositeur et lui rend un fervent hommage, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de sa disparition.

QUARE STEAM - Mercredi 30 mai

CELTIQUE, FOLK JAZZ

2 compères sillonnèrent les routes, chacun de leur côté, arpentant d'innombrables scènes d'Europe et d'ailleurs. Mais il était écrit qu'ils devaient se rencontrer ! Ainsi ... au bar d'un restaurant breton, en Alsace, lors d'une soirée irlandaise... Le résultat, un savoureux mélange acoustique de musique celtique, de blue-grass, de standards de jazz, de folk... Laissez-vous emmener d'Irlande en Ecosse, d'Angleterre aux Amériques...

DALILA JAZZ KOLLECTIF
Mercredi 26 septembre



JAZZ

Dalila Khalfoun, est une chanteuse qui déborde d'énergie et qui swingue avec un naturel déconcertant. Elle est influencée par les grandes chanteuses qu'étaient Ella Fitzgerald, Nina Simone, Carmen MC Rae, Sarah Vaughan... sans oublier certaines œuvres de compositeurs français telles que «Les feuilles mortes» (Autumn Leaves) ets.... Dalila Khalfoun est accompagnée par le AllJazz Quartet avec Guy Egler (saxo), Alex Tissot (piano), Hélène Eschbach (contrebasse) et Bernard Waldeck (batterie).

Concerts au collège Félix EBOUE de FESSENHEIM
Spectacles à partir de 20 h - Entrée : 5 €

INFO... Pour toutes les actions culturelles et sportives, le transport avec les Autocars Royer est offert par la ComCom et les inscriptions se font par téléphone au 03 89 33 53 00 (Carole Fritz) (Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h30) ou par courriel la-ruche@cc-essordurhin.fr



Concours Alsace Innovation du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

6^{ÈME} ÉDITION



Ce concours a pour objectifs de donner un coup de pouce aux idées et projets innovants tout en mettant en valeur l'esprit d'entreprendre des porteurs de projets.

Il est destiné à ceux qui veulent créer, sur le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, une entreprise présentant un caractère innovant ou développer une activité innovante au sein de leur société.

Il leur offre l'opportunité unique de :

- Bénéficier d'une analyse de leur projet, réalisée par un expert,
- Médiatiser leur projet innovant,
- Gagner un des prix mis en jeu localement, et être reconnu comme lauréat,
- Être candidat au prix régional remis par nos partenaires lors des Trophées Régionaux du Concours Alsace Innovation.

Tout porteur de projet innovant peut participer : chef d'entreprise, artisan, commerçant, salarié ou demandeur d'emploi.

Le projet innovant est défini soit par le développement d'une nouvelle technique, technologie ou d'un nouveau procédé, soit par la mise sur le marché d'un nouveau produit ou service sur la zone de chalandise ciblée, soit par l'application d'un nouveau concept commercial, organisationnel ou marketing.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 16 mai pour déposer leur dossier de candidature.

L'année dernière le concours a permis de détecter 6 projets. Les 5 meilleurs dossiers ont été présélectionnés pour bénéficier d'un avis structuré et être auditionnés par le jury.

Les lauréats ont été les suivants :

- VOSGESTUDES SAS, Dominique THOMAS - 68530 BUHL
Système permettant d'équiper une semi-remorque routière lui permettant de se déplacer sans tracteur en off-road (sur un parking de déchargement par exemple). Une 2^{ème} version rendra le convoi hybride afin d'économiser de l'énergie.

- DOMAINE DU BOLLENBERG,
Apolline MEYER - 68250 WESTHALTEN
Création d'une eau de vie de cerises dénoyautées pour accentuer le goût du fruit.

- CREEO,
Claudine SCHWARTZ-DI MASCOLO - 68360 SOULTZ

Aborder la connaissance de soi par un outil innovant et original, le grapho-coaching, en complément d'une vision sociologique et analytique.

Calendrier de la 6^{ème} édition

Date limite de dépôt des dossiers : 16 mai 2012

Jury et remise des prix : septembre-octobre 2012

Jury régional : 8 novembre 2012

Remise des prix régionaux : 1^{ère} quinzaine de décembre 2012

Pour plus de renseignements :

Caroline SIEGEL - Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
10, rue de la Monnaie - 68500 GUEBWILLER
Tél. : 03.89.83.71.91
pays@rhin-vignoble-grandballon.fr

Céline CONILH NOBLAT - Alsace Innovation
Maison de l'Entrepreneur
11 rue du 17 Novembre - 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 36 72 44
c.conilh@ceei-alsace.fr

Cet événement s'insère dans une action collective régionale, le «Concours Alsace Innovation» organisé par Alsace Innovation (fusion du CEEI Alsace et de l'ARI Alsace) avec le soutien de la CCI de Région Alsace, de la Région Alsace, de la DIRECCTE Alsace et de l'Union Européenne (F.E.D.E.R).

PLAN CLIMAT ENSEMBLE, AGISSONS !

Audits énergétiques des bâtiments publics et diagnostics de l'éclairage public

Dans le cadre du Plan Climat, une opération groupée d'audits énergétiques des bâtiments a été proposée aux communes du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon. Les audits énergétiques ont pour objet d'identifier les défauts énergétiques des bâtiments et de hiérarchiser les travaux de rénovation afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

Dans ce cadre, la Communauté de communes a décidé d'auditer l'ensemble des bâtiments publics communaux et intercommunaux. En tout ce sont 52 bâtiments qui vont être passés au crible.

Le prestataire retenu a commencé son étude au mois de décembre dernier.

L'audit débute par une visite des bâtiments à l'aide d'une caméra thermique, permettant de mettre en avant les déperditions énergétiques.

Le bureau d'études étudie ensuite les factures de consommations d'énergie des trois dernières années et discute avec les utilisateurs des bâtiments.

Le reste du travail est effectué en bureau par les thermiciens, qui vont modéliser le comportement énergétique du bâtiment et proposer plusieurs

hypothèses de travaux afin d'améliorer le confort des usagers et diminuer les factures d'énergie.

Les résultats des audits sont attendus progressivement jusqu'au mois de juillet.

Parallèlement, les communes de Rustenhardt et de Munchhouse ont engagé, au côté du Pays RVGB, un diagnostic de leur éclairage public.

Le but est similaire à celui recherché par les audits des bâtiments : essayer d'optimiser le système d'éclairage et parvenir à réaliser des économies d'énergie lors de la réfection de certains tronçons. L'éclairage public représente en moyenne, la moitié des consommations électriques d'une collectivité.



*Pour avoir plus d'informations sur le Plan Climat et les actions mises en place : Aude ELANDALOUSSI
Chargée de mission Plan Climat
10 rue de la monnaie 68500 GUEBWILLER
03 89 83 71 91*

NOUVEAUTÉ... LES PERMANENCES DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Le dernier jeudi de chaque mois de 18h à 20h sur rendez-vous uniquement

L'Espace Info Énergie propose gratuitement aux particuliers, professionnels et collectivités, des conseils et solutions concrètes, neutres et indépendantes pour :

- Mieux maîtriser vos consommations d'énergie : chauffage, isolation, éclairage...
- Construire, rénover, améliorer l'efficacité

énergétique de votre logement.

- Recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse...
- Il renseigne également sur les aides octroyées selon les projets envisagés.

Inscription obligatoire auprès du conseiller Espace Info Énergie par téléphone au 06 83 03 89 22 ou par courrier électronique : eie@rhin-vignoble-grandballon.fr

«FÊTE» LE PLEIN D'ÉNERGIES ! ADOPTEZ LA CLIMAT'TITUDE LE 20 ET 21 AVRIL 2012

Venez participer à une grande manifestation autour de la thématique de l'énergie et du climat avec plus de 10 sites ouverts (ferme photovoltaïque, bâtiments basse consommation, chaufferie bois...).

La Cotonnière à Merxheim, point névralgique de la manifestation accueillera vendredi soir un concert des groupes The RedEyes Band et Novice, et le samedi 21 avril une multitude d'activités : pièce de théâtre en alsacien, marché de producteurs, spectacle de

marionnettes, ateliers de confection de produits de beauté bio, projection de film, conférences... Entrées et animations libres

Manifestation organisée par le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Pour tous renseignements complémentaires :
www.fetelepleindenergie.blogspot.com
ou au : 03 89 83 71 91



RUMERSHEIM-LE-HAUT : COMMUNE NATURE, DÉMARCHE «ZÉRO PESTICIDE»

Moins consommatrice de pesticides que les activités agricoles, la gestion des espaces verts communaux et des voiries représente néanmoins une source de pollution non négligeable.

C'est pourquoi, les élus de Rumersheim-le-Haut ont voulu se mobiliser en mettant en place des pratiques respectueuses de la ressource en eau en signant la charte régionale démarche «zéro pesticide», l'objectif est à terme de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Le lundi 3 octobre 2011, à Barr, la commune de Rumersheim-le-Haut a reçu des mains de Philippe Richert, Président de la Région Alsace et de Michel Habig, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin, un panneau à apposer à l'entrée du village. Ce panneau est agrémenté de 2 libellules, fruit d'un long travail, d'un investissement conséquent et d'une collaboration de la part des ouvriers communaux.

La 2^{ème} libellule récompense :

- le respect des préconisations du plan d'entretien et de gestion des espaces communaux,
- la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les zones classées à risque élevé pour la ressource en eau,
- la réduction de 70% de la quantité de produits phytosanitaires utilisés, dont les herbicides ; sur une période de trois ans,
- la communication auprès de la population pour expliquer et l'associer.

Préserver les ressources en eau, nous sommes tous concernés !

La mise en œuvre de techniques alternatives aux traitements chimiques est devenue une priorité régionale. La sensibilisation des habitants est un des gages de réussite dans la durée de l'engagement pris par les collectivités en faveur de la réduction, voire de la suppression des pesticides.

Car si peu à peu s'impose le fait qu'il n'est pas nécessaire de désherber tous les espaces urbains, il faudra accepter la végétation spontanée, laisser l'herbe se développer dans les allées, les pissenlits sur certaines pelouses...

Vers un jardinage naturel ? Et moi, que puis-je faire ? Voici quelques exemples concrets :

- tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...,
- utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des herbes folles,
- effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir,
- privilégier des espèces moins fragiles, nécessitant moins d'entretien,
- associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies,
- recourir à des moyens de «lutte biologique», par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise...



iciter

BLODELSHEIM OBTIENT LE TROPHÉE DE LA COMMUNICATION POUR SON SITE INTERNET

L'année 2011 a été particulièrement bénéfique à la commune de Blodelsheim qui s'est distinguée sur le plan régional et national.

Après l'obtention de sa «première fleur», en juillet, dans la catégorie départementale, Blodelsheim vient de se voir attribuer une distinction au niveau national. Vendredi 25 novembre, à l'hôtel Radisson de Lyon, la commune a reçu, au cours de la 10e cérémonie des Trophées de la communication pour l'année 2011, le quatrième prix pour son site internet dans la catégorie «meilleur site internet des mairies de moins de 2000 habitants».

C'est une très belle performance pour la commune. En effet, la plupart des sites récompensés, qu'ils soient des collectivités ou d'entreprises, ont été réalisés et sont gérés par des agences célèbres. A Blodelsheim, le site a été créé par une société spécialisée mais se sont Liliane et Jacques Hombert qui mettent à jour le site. En effet, le critère primordial d'un site est de le rendre «vivant», ce qui demande de l'alimenter

en permanence au fur et à mesure des événements locaux. Blodelsheim.fr

Le site rend de nombreux services aux habitants par la mine de renseignements qu'il contient et que l'on peut télécharger. Il permet aussi l'accès rapide à de nombreuses photos de manifestations et d'événements locaux.

40 000 connexions en un an

Bien sûr, les internautes le savent, le site permet à ceux qui ont quitté le village pour s'installer aux quatre coins de la France voire au bout du monde, de garder un lien avec leur commune de cœur. Le nombre de connexions sur une année est d'environ 40 000. D'où l'intérêt porté au site par la municipalité, et qui n'a pas échappé au jury. Depuis quelques jours, le logo de cette distinction figure au bas de la page d'accueil.

Extrait du journal L'Alsace du 7/12/2011

DES CARTES POSTALES DU TERRITOIRE

Fessenheim et Blodelsheim, deux communes de l'Essor du Rhin, ont réalisé des cartes postales de leur territoire, avec une photographe d'Ensisheim que nous connaissons bien puisqu'elle illustre régulièrement les pages de ce magazine avec ses photos : Marie-Jöelle Risser. Ces cartes postales permettent de véhiculer une image renouvelée du territoire, de valoriser nos atouts et de donner aux habitants les moyens d'envoyer des clichés chaleureux et attractifs à leurs connaissances.

Ces cartes sont disponibles dans les lieux suivants :

Fessenheim : bureau de tabac, super U.

Blodelsheim : boulangerie, quincaillerie Werner, bureau de tabac, restaurant le Lion d'or et à l'Office de tourisme du Pays de Brisach.





Un personnage authentique

Portrait d'Eugène KIEFFER, que les habitués de la déchèterie de Rumersheim-le-Haut nomment «Géni» amicalement car ils le fréquentent depuis un bon moment. En effet Géni surveille la déchèterie lors des horaires d'ouverture, oriente les utilisateurs, donne des conseils de tri, explique le fonctionnement depuis 22 ans... Il a gagné le respect de tous depuis longtemps.

Plus qu'un simple «passe-temps», comme il aime à le dire, c'est un lien social qu'il conserve, depuis qu'il est retraité. A 82 ans maintenant, il dit vouloir arrêter, mais pas certain qu'il en soit réellement convaincu...

Des habitués viennent à chaque ouverture de la déchèterie les samedis matin de 8h à 11h (et en été les mercredis de 18h à 20h). D'autres habitants viennent plus rarement, en fonction de leurs besoins. Géni regrette le nombre croissant d'effractions, de vols de ferraille notamment ou de dépôts sauvages de déchets non autorisés dès la fermeture des portes de la déchèterie.

M. KIEFFER Eugène participe aussi activement à l'organisation d'une célèbre fête de village, «La Fête de La Moisson d'Antan», qui a lieu tous les deux ans, fin juillet, à Blodelsheim. Pendant deux jours, plusieurs activités et animations sont présentées telles qu'un défilé de machines agricoles d'antan, l'abattage du blé à la main, le labour des terres, le ramassage de pommes de terres etc... Cela lui permet de faire un bond dans le passé et de se souvenir du métier d'agriculteur qu'il a exercé avec sa femme jusqu'à sa retraite. Il avait une exploitation de 80 ha et un élevage de vaches laitières.

Qui prétend donc que les retraités s'ennuient ?